



Guide d'intégration pour les professionnels internationaux



FACHKRÄFTESTRATEGIE REGION FULDA



Préambule

Pour réussir votre entrée dans le monde du travail, il est extrêmement important que vous vous sentiez bien accueilli dans la région de Fulda. Une nouvelle vie qui commence dans un pays étranger est marquée par de nombreuses incertitudes. C'est pourquoi ce guide a pour but de fournir une première orientation sur la vie et le travail en Allemagne et dans la région de Fulda et de soutenir l'intégration dans le district de Fulda.

Table des matières

L'arrivée dans la région de Fulda	Page 2
• Premiers pas à Fulda	Page 2
• Assurances et impôts en Allemagne	Page 5
• Assurance maladie et lien avec le médecin	Page 8
• Soutien dans les démarches administratives	Page 10
• Vivre dans la région de Fulda (mobilité, langue, vie quotidienne, etc.)	Page 11
• Adresses importantes dans le district de Fulda	Page 18
Travailler dans la région de Fulda	Page 22
• La loi sur la protection du travail	Page 22
• Le contrat de travail	Page 23
• Culture du travail allemande	Page 24
• Comportement sur le lieu de travail	Page 26
Plus d'informations	Page 28

L'arrivée dans la région de Fulda

Premiers pas dans la région de Fulda

1. Déclaration de résidence auprès de la commune compétente
 - **Délai:** Dans les deux semaines suivant l'arrivée à Fulda
 - Documents requis :
 - Formulaire d'inscription dûment rempli
 - Pièce d'identité en cours de validité
 - Attestation de logement du bailleur
 - Le cas échéant, contrat de location
 - Certificat de mariage et de naissance, le cas échéant
 - En règle générale, **le numéro d'identification fiscale** (allemand: Steueridentifikationsnummer) vous est envoyé par courrier après votre inscription. Conservez bien le numéro d'identification fiscale!
2. Demander un permis de séjour et de travail auprès du service des étrangers
 - Documents nécessaires:
 - Passeport en cours de validité
 - Certificat de résidence du bureau d'enregistrement des habitants
 - Contrat de location pour prouver que vous disposez d'un logement adéquat
 - Attestation de la caisse d'assurance maladie
 - Preuve du but du séjour (contrat de travail)
 - Preuve d'une subsistance assurée (décompte de salaire)
 - Photo d'identité biométrique
 - Pensez aussi à temps au renouvellement de votre titre de séjour!
3. Ouvrir un compte bancaire
 - Documents requis:
 - Certificat de résidence délivré par le bureau d'enregistrement des habitants
 - Titre de séjour
 - Passeport en cours de validité
 - Le cas échéant, l'attestation de salaire de l'employeur
4. Communication
 - Enregistrer une carte prépayée pour l'Allemagne

L'arrivée dans la région de Fulda

Premiers pas dans la région de Fulda

5. Le cas échéant, autre recherche de logement (si vous n'avez qu'un logement temporaire)

- Cherchez sur les plateformes Internet courantes, comme par exemple: ebay Kleinanzeigen, les sites immobiliers (comme Immoscout24 ou Immonet), vous trouverez également des annonces immobilière dans la presse quotidienne et hebdomadaire, comme par exemple dans le Marktkorb ou le Fuldaer Zeitung.
- Vous trouverez [ici](#) un aperçu des sociétés immobilières à Fulda (voir: <https://www.job-fulda.de/images/Bilder/Formulare/Wohnungsbaugesellschaften.pdf>)
- Documents requis (pour un contrat de logement)
 - Pièce d'identité
 - bulletin de salaire/contrat de travail
 - Éventuellement, renseignements sur la Schufa (la Schufa certifie si une personne est solvable ou non)
 - **Conseil:** Lettre de recommandation de votre employeur

6. Après une recherche de logement réussie:

- Signer un contrat de location
 - Le contrat de bail doit être conclu par écrit. En règle générale, le contrat de bail est signé sur la base du loyer froid (sans chauffage). Le loyer chaud inclut les Frais annexes, comme l'eau, le chauffage et l'élimination des déchets.
 - Vous devez verser le loyer chaud chaque mois à votre bailleur (**Conseil:** Vous pouvez également faire établir un ordre de virement permanent sur votre banque)
 - Une caution peut être demandée par votre bailleur (maximum trois mois). La caution vous sera restituée après votre départ, à condition que vous n'ayez pas endommagé l'appartement.
 - Vous trouverez [ici](#) une brochure sur le contenu du contrat de location (voir: https://www.integration-fulda.de/d132/Informationen/Wohnen/Broschuere_Mietangelegenheiten_DEU.pdf)

L'arrivée dans la région de Fulda

Premiers pas dans la région de Fulda

- Sélection de fournisseurs d'énergie
 - L'électricité et le gaz doivent généralement être déclarés par le locataire et ne sont pas inclus dans le loyer.
 - Vous devez chercher vous-même un fournisseur et conclure un contrat (vous pouvez obtenir des conseils auprès de la centrale des consommateurs de Hessen).
- Sélection des fournisseurs de téléphone et d'Internet
 - Ici aussi, il existe différents fournisseurs (vous pouvez les comparer sur des portails en ligne), l'installation peut prendre plusieurs semaines, c'est pourquoi il est préférable de prendre contact avec le fournisseur avant d'emménager.
- Redevance radio-télé-internet
 - En Allemagne, on est obligé de payer une redevance la radio, la télévision et Internet (environ 18€ par mois). La taxe est due par appartement indépendamment du nombre de personnes.

L'arrivée dans la région de Fulda

Assurances et impôts en Allemagne

Lorsque vous travaillez en Allemagne, différents montants sont directement déduits de votre salaire brut. Le salaire qui vous est versé est appelé **salaire net** (allemand: Nettogehalt). Quelles sont les cotisations déduites et comment les voir et les comprendre sur la bulletin de salaire. En règle générale, sont déduits: 1. les cotisations à la sécurité sociale (allemand: Sozialversicherung) et 2. l'impôt sur le revenu (allemand: Einkommensteuer).

1. Assurances sociales (obligatoires)

Si vous êtes un travailleur assujéti à la sécurité sociale, vous êtes automatiquement membre de cinq assurances pour lesquelles vous payez des cotisations. Ces assurances vous protègent en cas de maladie ou de chômage:

- Assurance maladie (frais médicaux, médicaments et thérapies)
- Assurance dépendance (garantie de base si vous avez besoin de soins permanents)
- Assurance retraite (verse une pension pour la retraite)
- Assurance accident (frais de traitement médical et de réintégration après un accident du travail/une maladie professionnelle)
- Assurance chômage (est versée au chômeur en recherche d'emploi et ayant cotisé au moins deux ans)

En tant qu'employé, vous cotisez solidairement avec votre employeur aux cinq assurances pré-citées. Un pourcentage fixe est prélevé automatiquement sur votre salaire. En dehors de l'assurance maladie, il n'existe pas d'autres prestataires, vous êtes automatiquement membre (voir aussi le point: Assurance maladie).

En tant que travailleur, vous recevez une carte de **sécurité sociale** (allemand: Sozialversicherungsausweis). Conservez bien cette carte et montrez-la à votre employeur.

L'arrivée dans la région de Fulda

Assurances et impôts en Allemagne

2. Impôt sur le revenu

Vous payez l'impôt sur le revenu sur tous les revenus (salaires) que vous percevez. Le montant de l'impôt dépend du revenu et de la situation familiale.

Pour ce faire, tous les contribuables sont répartis en classes d'imposition: On distingue six classes d'imposition.

Vous trouverez de plus amples informations sur les classes d'imposition et la **déclaration d'impôt sur le revenu** (allemand: Einkommensteuererklärung) sur: <https://www.make-it-in-germany.com/de/arbeiten-in-deutschland/arbeitswelt/gehalt-steuern-sozialversicherung> ou <https://www.work-in-hessen.de/welcomecenter-hessen/praktische-infos-wertvolles-und-wissenswertes/steuern/>

Assurances facultatives

En outre, il existe des assurances facultatives auxquelles vous pouvez souscrire. Celles-ci peuvent toutefois s'avérer utiles, par exemple.

- Responsabilité civile: Cette assurance paie si vous endommagez accidentellement ou de facons non intentionnelle des choses appartenant à autrui. Cette assurance n'est généralement pas très chère, mais elle est très utile. En effet, elle vous évite de devoir payer vous-même les dommages.
- Assurance ménage: Avec cette assurance, vous pouvez assurer tous les objets de votre logement. Elle paie par exemple objets volés ou endommagés votre logement, par le feu/la tempête ou l'eau. Le coût de l'assurance dépend de la taille de votre logement.
- Assurance-accidents: Vous êtes déjà assuré par votre employeur dans le cadre de l'assurance-accidents légale, ce qui vous permet d'être couvert en cas d'accident sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail. Pour couvrir les accidents qui se produisent pendant les loisirs, vous pouvez vous adresser à votre employeur. Vous pouvez souscrire à une assurance-accidents privée. Ainsi, les conséquences d'un accident (p.ex. les limitations physiques) sont couvertes financièrement.

L'arrivée dans la région de Fulda

Assurances et impôts en Allemagne

En outre, il existe d'autres assurances (p.ex. assurance assistance juridique/ assurance soins dentaires complémentaire/ prévoyance vieillesse complémentaire). Le mieux est de vous faire conseiller sur les assurances qui vous conviennent le mieux. Pour les assurances facultatives. Il existe différents fournisseurs d'assurances. Les portails en ligne vous permettent de les comparer entre eux.

Vous trouverez également de plus amples informations sur le portail du gouvernement fédéral "Make it in Germany" sous la rubrique "Arbeit und Gehalt" ou la rubrique "Geld und Versicherung".

Voir:

- <https://www.make-it-in-germany.com/de/leben-in-deutschland/deutschland-kennenlernen/arbeiten-gehalt>
- <https://www.make-it-in-germany.com/de/leben-in-deutschland/geld-versicherung>

L'arrivée dans la région de Fulda

Assurance maladie et lien avec le médecin

Assurance maladie obligatoire

En Allemagne, vous êtes généralement couvert par l'assurance maladie obligatoire. L'assurance maladie paie:

- Frais de consultation médicale
- Frais de soins dentaires
- Coûts des médicaments et des produits thérapeutiques et auxiliaires
- Séjours et traitements hospitaliers
- Rééducation médicalement nécessaire

En Allemagne, il existe différentes **caisses d'assurance maladie**. Si vous n'êtes pas satisfait, vous pouvez aussi changer de caisse d'assurance maladie. Vous trouverez une liste des différentes caisses d'assurance maladie [ici](https://www.gkv-spitzenverband.de/service/krankenkassenliste/krankenkassen.jsp) (voir: <https://www.gkv-spitzenverband.de/service/krankenkassenliste/krankenkassen.jsp>).

Votre caisse d'assurance maladie vous remet une carte d'assurance maladie avec laquelle vous pouvez consulter un médecin.

Sur www.migration-gesundheit.bund.de, vous trouverez également de nombreuses informations utiles, en différentes langues.

Contacteur un médecin généraliste

Prenez contact le plus tôt possible avec un médecin de famille (médecin généraliste) près de chez vous, afin de pouvoir le consulter en cas de maladie. Dans un premier temps, le médecin de famille vous examinera, il est possible qu'il vous mette sous traitement ou qu'il vous adresse à un spécialiste.

Si vous recevez un bordereau de transfert, prenez directement rendez-vous avec le spécialiste. Le délai d'attente peut être long. Indiquez au téléphone ce qui est écrit sur le bordereau de transfert et le degré d'urgence.

Sur <https://www.arztsuchehessen.de/> vous pouvez trouver des médecins généralistes et des spécialistes.

L'arrivée dans la région de Fulda

Assurance maladie et lien avec le médecin

Le médecin de famille vous donne un certificat de maladie si nécessaire. Vous recevez trois exemplaires de **l'avis de maladie** (également appelé certificat d'incapacité de travail) (allemand: Arbeitsunfähigkeitsbescheinigung):
une pour l'employeur, une pour la caisse d'assurance maladie et une pour vous.
Soumettez immédiatement le certificat médical à votre employeur et à votre assurance maladie. Si vous êtes en congé maladie de longue durée, votre employeur vous versera votre salaire complet pendant les six premières semaines. Ensuite, la caisse d'assurance maladie prendra le relais en vous versant une **indemnité maladie** (allemand: Krankengeld) qui s'élève en général à 70% du salaire brut.

Pour les médicaments prescrits, vous recevez une ordonnance. Avec cette ordonnance vous pouvez vous rendre dans une pharmacie (allemand: Apotheke) pour récupérer les médicaments. En règle générale, vous devez payer une contribution personnelle de 5€. En dehors des heures de travail, il existe des pharmacies de garde:
<https://www.aponet.de/apotheke/notdienstsuche>

Si vous n'avez pas encore de médecin de famille ou si vous vous sentez malade le soir/ la nuit/le week-end, vous pouvez appeler ou consulter le **service médical de garde** (allemand: Ärztlicher Bereitschaftsdienst):
Numéro de téléphone 116 117, Pacelliallee 4, 36043 Fulda

En cas d'urgence, appelez toujours les services de secours (112) ou rendez-vous directement aux urgences!

L'arrivée dans la région de Fulda

Soutien dans les démarches administratives

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez vous adresser à différents services de conseil ou centres familiaux de l'arrondissement de Fulda.

Les **centres familiaux ou les rencontres de quartier** proposent différentes offres. Entre autres, ils proposent:

- Du conseil social
- Des conseils pour différents problèmes et aides dans la vie quotidienne. Vous trouverez une liste des lieux de rencontre [ici](https://www.integration-fulda.de/d132/Informationen/Internationales_Fachkraefte/UEbersicht_Treffpunkte.pdf) (https://www.integration-fulda.de/d132/Informationen/Internationales_Fachkraefte/UEbersicht_Treffpunkte.pdf).

En outre, il existe un **service mobile de conseil aux migrants** de l'association AWO Kreisverband Fulda e.V., qui propose entre autres un soutien gratuit dans les domaines suivants:

- Informations sur la vie en Allemagne
- Remplissage des formulaires/ aide à la correspondance
- Logement/ santé

Les consultations ont lieu à différents endroits de la ville et du district de Fulda.

Vous trouverez de plus amples informations [ici](https://awo-fulda.de/migrationsberatung/) (<https://awo-fulda.de/migrationsberatung/>).

Le **service de conseil aux étrangers et aux migrants** de Caritasverband für die Regionen Fulda und Geisa e.V. propose également une aide pour les questions les plus diverses:

- Conseil en cas de problèmes personnels et économiques
- Aide dans les démarches administratives
- Conseils et aide pour le parcours scolaire et professionnel
- Orientation vers d'autres services (p. ex. conseil en matière de dettes et d'insolvabilité, chèque d'économie d'énergie, aide aux sans-abri, marché aux vêtements)

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

(<https://www.rcvfulda.caritas.de/hilfeundberatung/migrationsberatung/migrationsberatung/>).

Vous trouverez d'autres lieux d'accueil et de rencontre (également pour les loisirs) sur www.integration-fulda.de.

L'arrivée dans la région de Fulda

Vivre dans la région de Fulda

Mobilité

Transports publics

Vous pouvez consulter les horaires de train et de bus dans le district de Fulda sur le site web du Rhein-Main-Verkehrsverbund: www.rmv.de. Il existe également une application que vous pouvez télécharger. Cette application vous permet également de savoir si votre bus ou votre train a du retard.

Avant de prendre le bus ou le train, vous devez avoir un ticket valable. Vous pouvez l'acheter dans le bus ou aux distributeurs automatiques de tickets dans les gares. Il existe des tickets aller-simple, des tickets journaliers, des tickets hebdomadaires, des tickets mensuels ou des tickets annuels. Depuis le 01.05.2023, il existe ce qu'on appelle le ticket à 49€. Ce ticket, vous pouvez vous en bénéficier pendant un mois de l'ensemble des transports en commun dans toute l'Allemagne.

Pour les trajets longue distance, vous devez acheter un ticket séparément. Il vaut la peine de réserver à l'avance. Vous pouvez obtenir des tickets sur www.bahn.de.

Permis de conduire et assurance automobile

Si vous possédez un permis de conduire, vous devez le faire authentifier par le service communal du permis de conduire à Fulda (Führerscheinstelle). Ce service est également compétent pour l'immatriculation ou la réimmatriculation de votre voiture.

Si vous souhaitez obtenir un permis de conduire, vous devez vous rendre dans une auto-école. Vous y apprendrez la théorie et la pratique de la conduite automobile. Après avoir passé un examen, vous obtiendrez votre permis de conduire.

Si vous possédez déjà une voiture, vous devez la faire immatriculer et l'assurer. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur: <https://www.make-it-in-germany.com/de/leben-in-deutschland/wohnen-mobilitaet/fuehrerschein-auto>

L'arrivée dans la région de Fulda

Vivre dans la région de Fulda

Environnement/système de recyclage

- Consigne sur les bouteilles: Les bouteilles en verre (généralement les bouteilles de bière et d'eau minérale) sont consignées à 8 ou 15 centimes. Votre consigne vous sera remboursée si vous rapportez les bouteilles vides dans un supermarché ou un magasin de boissons. En général, il y a des distributeurs automatiques à cet effet
- Les bouteilles en verre usagées: Les bouteilles en verre usagées qui ne sont pas consignées peuvent être déposées dans un conteneur de collecte. De tels conteneurs sont disponibles dans chaque ville/commune. Les bouteilles en verre y sont déposées par couleur: vert, blanc et marron
- Différentes poubelles:
 - Poubelle bleue: vieux papiers (journaux, magazines, cartons, matériaux d'emballage en papier ou en carton, etc...)
 - Poubelle jaune: déchets plastiques (aluminium, boîtes de conserve, emballages et récipients en plastique, polystyrène, etc...)
 - Poubelle noire: déchets résiduels (produits d'hygiène, couches, ustensiles de cuisine, etc...)
 - Poubelle brune: déchets biologiques (déchets de cuisine, restes de repas, déchets verts du jardin, etc...)
- Vêtements et chaussures usagés: dans chaque ville/commune et quartier vous pouvez déposer les vêtements usagés dans un conteneur (les vêtements doivent toutefois être encore portables)

Appareils électroniques, petits appareils et meubles: Ces déchets encombrants sont collectés trois à quatre fois par an, demandez les dates à votre ville/commune.

L'arrivée dans la région de Fulda

Vivre dans la région de Fulda

Éducation et famille

Apprendre l'allemand

Les centres familiaux ou les rencontres de quartier proposent parfois des cours de langue gratuits ou des cafés linguistiques. Ces offres aident à nouer des contacts avec les habitants et à faciliter l'intégration des nouveaux-venus dans la région.

Vous trouverez une liste des offres gratuites [ici](https://www.integration-fulda.de/d132/Informationen/Sprache/UEbersicht_ehrenamtliche_Sprachlernangebote_-Stand_05.2023.pdf) (https://www.integration-fulda.de/d132/Informationen/Sprache/UEbersicht_ehrenamtliche_Sprachlernangebote_-Stand_05.2023.pdf).

En outre, il existe encore des offres de formation en ligne gratuites.

Vous trouverez un aperçu [ici](https://www.integration-fulda.de/d132/Informationen/Internationales_Fachkraeffte/Sprachkursangebote_Online.pdf) (https://www.integration-fulda.de/d132/Informationen/Internationales_Fachkraeffte/Sprachkursangebote_Online.pdf)

Vous pouvez également obtenir un soutien linguistique individuel auprès des instituts de soutien scolaire. Vous pouvez également obtenir un soutien linguistique individuel auprès des instituts de soutien scolaire. (https://www.integration-fulda.de/d132/Informationen/Internationales_Fachkraeffte/Angebote_Nachhilfeinstitute.pdf).

L'application linguistique gratuite "Lunes" permet d'apprendre l'allemand de manière individuelle. En outre, l'application propose également du vocabulaire pour différents domaines professionnels. Vous trouverez de plus amples informations sur le site web: <https://lunes.app/>

Avec le portail d'apprentissage de la vhs, vous pouvez apprendre l'allemand en ligne et hors ligne. Il existe différentes offres. Vous trouverez plus d'informations ici: www.vhs-lernportal.de

Vous trouverez d'autres offres de formation sur: <https://www.integration-fulda.de/infobildung>

L'arrivée dans la région de Fulda

Vivre dans la région de Fulda

Regroupement familial

Si vous souhaitez faire venir votre partenaire d'un pays non membre de l'UE en Allemagne, les conditions suivantes doivent en règle générale être remplies:

- Vous avez un titre de séjour en Allemagne
- Vous avez un appartement qui offre suffisamment de place pour votre famille
- Vous disposez d'une couverture d'assurance maladie suffisante et de moyens financiers pour subvenir aux besoins de votre famille
- Votre partenaire est âgé d'au moins 18 ans

Si ces conditions sont remplies, votre partenaire peut faire une demande de visa auprès de l'ambassade d'Allemagne (en règle générale, le passeport ainsi que la preuve du mariage sont nécessaires).

Une fois en Allemagne, les membres de la famille doivent être déclarés auprès du bureau de déclaration de résidence et une demande de titre de séjour doit être déposée auprès du service des étrangers dans un délai de trois mois. Une fois le titre de séjour obtenu, votre partenaire peut directement commencer à travailler. Vous trouverez également de plus amples informations ici: <https://www.make-it-in-germany.com/del/leben-in-deutschland/mit-familie/ehgattennachzug-zu-nicht-eu-buerger>

Si votre partenaire est à la recherche d'un emploi, vous pouvez vous informer sur les plates-formes suivantes:

- Plateforme de placement de l'Azubi Region Fulda: <https://www.azubi.region-fulda.de/pages/dein-karrierestart>
- Plattform „Jobsuche“ der Bundesagentur für Arbeit: <https://www.arbeitsagentur.de/jobsuche/suche?wo=fulda&angebotsart=1&id=16917-9692010-S>

Sur les plateformes, vous pouvez filtrer par lieu et par catégorie professionnelle les entreprises qui sont à la recherche de nouveaux travailleurs.

L'arrivée dans la région de Fulda

Vivre dans la région de Fulda

Garde d'enfants et soutien financier

Si vous avez des enfants, inscrivez-les le plus rapidement possible au jardin d'enfants (âge: de un à six ans) ou à l'école. Au jardin d'enfants, il peut y avoir un long temps d'attente. Le coût de la place à la crèche est à la charge des parents. Dès l'âge d'un an l'enfant a droit à une place dans une garderie, chez une nourrice. Si vos enfants ont plus de six ans, ils doivent aller à l'école. En effet, l'école est obligatoire en Allemagne. Vous trouverez plus d'informations sur le système scolaire allemand [ici](https://www.make-it-in-germany.com/de/leben-in-deutschland/mit-familie/schulsystem) (<https://www.make-it-in-germany.com/de/leben-in-deutschland/mit-familie/schulsystem>).

Vous recevez des allocations familiales jusqu'à ce que votre enfant ait 18 ans. Vous pouvez demander les **allocations familiales** (allemand: Kindergeld) auprès de la Familienkasse Hanau.

Après la naissance d'un enfant, les mères et les pères ont le droit de rester à la maison pour pouvoir s'occuper de l'enfant. Le droit à ce **congé parental** (allemand: Elternzeit) existe jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de trois ans. Pendant le congé parental, on ne peut être licencié, sauf cas exceptionnels.

Si les deux parents d'un enfant travaillent, ils peuvent prendre le congé parental prendre en alternance ou en même temps. Pendant le congé parental, vous ne recevez pas de salaire de votre employeur. Vous pouvez tout de même percevoir ce qu'on appelle **l'allocation parentale** (allemand: Elterngeld) en tant que une compensation financière.

Intégration dans les associations

Dans la ville et le district de Fulda, il existe des coachs sportifs qui aident à la recherche et à l'intégration dans les clubs de sport. Plus d'informations ici:

<https://www.integration-fulda.de/freizeit/sportvereine-und-sportangebote>

L'arrivée dans la région de Fulda

Vivre dans la région de Fulda

Fêtes traditionnelles dans la région de Fulda

Le **carnaval** (également appelé Fasching ou Fastnacht) a lieu chaque année au printemps. Le point culminant est le lundi des Roses ou lundi gras, où des défilés de rue ont lieu dans de nombreux endroits. Les gens se déguisent et font la fête ensemble dans les rues.

En été, il y a une **fête populaire** (aussi appelée Schützenfest) à Fulda. Il y a beaucoup de manèges pour petits et grands, et de la nourriture et de la boisson.

En octobre, on célèbre souvent l'**Oktoberfest** (également appelée Wiesn). Comme il s'agit d'une fête populaire bavaroise, on porte généralement des vêtements/costumes traditionnels bavarois (Lederhose et Dirndl). Des spécialités bavaroises sont servies à l'Oktoberfest.

Dans de nombreuses localités de l'arrondissement de Fulda, la **kermesse (allemand: Kirmes)** a lieu une fois par an (généralement en automne). Lors de la kermesse, il y a de la musique, de la nourriture, de la boisson et différentes danses. Traditionnellement, on installe sur la place de la kermesse un haut mât multicolore est érigé dans la ville. On se souvient ainsi de la consécration de l'église (inauguration de l'église).

En Allemagne, il existe des **jours fériés** fixés par la loi, beaucoup d'entre eux sont chrétiens, certains peuvent aussi varier selon les Länder. D'autres, comme Pâques ou Noël (25 et 26 décembre), sont considérés comme des jours fériés dans toute l'Allemagne.

Vous trouverez ici une liste des jours fériés légaux pour la Hesse:

<https://innen.hessen.de/buerger-staat/feiertage>

Pour de nombreux Allemands, la période **de l'Avent ou de Noël** a une grande importance. Dans de nombreuses villes, des marchés de Noël sont organisés tout au long du mois de décembre et les maisons sont décorées aux couleurs de Noël. En outre, la coutume veut que l'on installe un sapin de Noël dans son appartement et qu'on le décore également. Le réveillon de Noël a lieu chaque année le 24 décembre.

L'arrivée dans la région de Fulda

Vivre dans la région de Fulda

Systeme politique et lois

L'Allemagne est une **démocratie**, c'est-à-dire que les hommes et les femmes politiques sont élus par les citoyens et les citoyennes. Le parlement allemand s'appelle le parlement fédéral (Bundestag). Le Bundestag a son siège dans la capitale de l'Allemagne : Berlin. Chaque Land a également son propre parlement, le Landtag. Au total, il y a 16 états fédéraux en Allemagne. Fulda est située dans le Land de Hesse. Le Parlement du Land de Hesse se trouve dans la capitale du Land : Wiesbaden.

La Constitution de la République fédérale d'Allemagne est la **Loi fondamentale** (allemand: Grundgesetz). Elle est au-dessus de toutes les autres lois, c'est-à-dire qu'aucune autre loi ne peut aller à l'encontre de la Loi fondamentale. La Loi fondamentale contient les règles les plus importantes pour vivre ensemble en Allemagne. La Loi fondamentale stipule par exemple que tous les hommes sont égaux. En outre, les valeurs de liberté d'expression, de liberté d'information, de liberté de la presse et de liberté de religion, entre autres, sont ancrées dans la Loi fondamentale. En outre, la Loi fondamentale garantit une protection contre les persécutions politiques.

Pour plus d'informations: <https://www.make-it-in-germany.com/de/leben-in-deutschland/deutschland-kennenlernen/politik-eu> ou sur le site web de l'intégration à l'adresse <https://www.integration-fulda.de/infod/demokratie-und-gleichbehandlung>.

Adresses importantes dans le district de Fulda

En cas d'urgence:

Police: 110

Services de secours/pompiers: 112

Soins médicaux:

Service médical de garde: 116 117

Service médical de garde: Pacelliallee 4, 36043 Fulda

Lu – Je: 19:00 – 00:00 heures Ve: 14:00 – 07:00 heures Sa: 07:00 – 07:00 heures
Dim: 07:00 – 00:00 heures Jours fériés et ponts: 07:00 – 07:00 heures

Helios St. Elisabeth Klinik Hünfeld (hôpital): Schillerstraße 22, 36088 Hünfeld;
Téléphone: 06652 987-0

Herz-Jesu-Krankenhaus Fulda (hôpital): Buttlarstraße 74, 36039 Fulda; Téléphone:
0661 15-0; E-Mail: info@herz-jesu-krankenhaus.de

Klinikum Fulda (hôpital): Pacelliallee 4, 36043 Fulda; Telefon: 0661 84-0; Téléphone
Notaufnahme: 0661 84-6147

Numéro contre le chagrin: 116 111

Assistance téléphonique: 0800 1110111 ou 0800 1110222

Service dentaire de garde: 0661 480 21 51 51

Autres:

Numéro central de blocage des cartes bancaires/de crédit: 116 116

Adresses importantes dans le district de Fulda

Les autorités:

Ausländerbehörde Fulda (Service des étrangers de Fulda): Heinrich-von-Bibra-Platz 5-9, 36037 Fulda; Téléphone: 0661 6006-0; E-Mail: auslaenderbehoerde@fulda.de, Lu, Ma, Je, Ve: 08:00 – 12:30 heures ainsi que Ma, Je: 14:00 – 16:00 heures (sur rendez-vous)

Bundesagentur für Arbeit (Agence fédérale pour l'emploi): Rangstraße 4, 36037 Fulda; Téléphone: 0800 4 5555-00 (salariés) bzw. 0800 4 5555-20 (employeurs); E-Mail: BadHersfeld-Fulda@arbeitsagentur.de, Lu – Ve: 08:00 – 12:30 heures ainsi que Jeu: 14:00 – 17:00 heures

Fachstelle Wohnen (Centre d'aide au logement pour la ville et le district de Fulda): Heinrich-von-Bibra-Platz 5-9, 36037 Fulda, Téléphone: 0661 102 1503 et 0661 102 1515 et 0661 102 1509, E-Mail: fachstelle-wohnen@fulda.de, rendez-vous sur demande préalable

Kommunales Kreisjobcenter (Centre communal de l'emploi du district de Fulda): Robert-Kircher-Straße 24, 36037 Fulda, Téléphone: 0661 6006 800, E-Mail: kreisjobcenter@landkreis-fulda.de, Lundi et vendredi: 08:30 – 12:30 heures, mardi et jeudi: 08:30 – 15:30 heures

Kommunales Kreisjobcenter Außenstelle Hünfeld (Centre communal de l'emploi du district antenne de Hünfeld): Am Anger 4, 36088 Hünfeld, Téléphone: 0661 6006 1800, E-Mail: service-huenfeld@landkreis-fulda.de, Lundi, mardi, jeudi: 07:45 – 15:00 heures, mercredi et vendredi: 07:45 – 11:30 heures

Integrationsbüro Landkreis Fulda (Bureau de l'intégration de l'arrondissement de Fulda): Behördenhaus am Schlossgarten, Heinrich-von-Bibra-Platz 5-9, 36037 Fulda; Téléphone: 0661 6006-8086; E-Mail: integrationsbuero@landkreis-fulda.de
Lu – Jeu: 08:00 – 16:00 heures ainsi que Ve: 08:00 – 13:00 heures

Soziale Leistungen Landkreis Fulda (Prestations sociales du district de Fulda): Heinrich-von-Bibra-Platz 5-9, 36037 Fulda; Téléphone: 0661 6006 0; E-Mail: soziales@landkreis-fulda.de, Lu – Ve: 08:30 – 12:30 heures

Adresses importantes dans le district de Fulda

Sozial- und Wohnungsamt Stadt Fulda (Service social et du logement de la ville de Fulda): Heinrich-von-Bibra-Platz 5-9, 36037 Fulda; téléphone: 0661 102 1502; E-Mail: soziales@fulda.de, Lu – Ve: 08:30 – 12:30 heures

Zulassungsbehörde Landkreis Fulda (Autorité d'immatriculation du Landkreis de Fulda): Kreuzbergstraße 42, 36043 Fulda; téléphone: 0661 60061100 Lu – Ve: 07:00 – 13:00 heures ainsi que, Sa: 09:00 – 12:00 heures

Offres de conseil

Anerkennungsberatung im IQ Landesnetzwerk Hessen (Conseil en reconnaissance): Conseil mobile pour la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger, téléphone: 0151 65498920, E-Mail: kay.komkov@inbas.com, rendez-vous sur rendez-vous tous les jeudis

Aufnahme- und Beratungszentrum Staatliches Schulamt (Centre d'accueil et d'orientation (Office national de l'éducation)): Josefstraße 22-26, 36039 Fulda; téléphone: 0661 8390-161 bzw. 0661 8390-162; E-Mail: ABZ-Fulda@kultus.hessen.de Lu, Ma, Je: 14:15 – 15:45 heures ainsi que Mer: 10:00 – 15:45 heures

Caritasverband für die Regionen Fulda und Geisa e.V.: Conseil aux étrangers/Service des migrations, Wilhelmstr. 10, 36037 Fulda, téléphone: 0661 2428-370, E-Mail: auslaenderberatung@caritas-fulda.de

Kita-Fachberatung (jeunesse, famille, sport, bénévolat): Wörthstraße 15, 36037 Fulda; téléphone: 0661 6006-0; E-Mail: kita@landkreis-fulda.de, Lu, Ma, Je: 08:30 – 15:30 heures ainsi que Fr: 08:30 – 14:00 heures

Mobile Migrationsberatung (Conseil mobile pour les migrants): à différents endroits de la ville et du district de Fulda, rendez-vous sur demande, téléphone: 0661 24909053 bzw. 0176 65620034 bzw. 0157 87952162, vous trouverez de plus amples informations [ici](https://awo-fulda.de/migrationsberatung/): (<https://awo-fulda.de/migrationsberatung/>)

Adresses importantes dans le district de Fulda

SportCoaches de la ville et du district de Fulda: les SportCoaches soutiennent la recherche et l'intégration dans un club de sport, l'interlocuteur est Harald Piaskowski, sportcoach-fulda@sk-fh.de, il y a des SportCoaches dans les différentes communes du district de Fulda, vous trouverez plus d'informations ici <https://www.integration-fulda.de/freizeit/sportvereine-und-sportangebote>

Verbraucherzentrale Hessen (Centrale des consommateurs de Hessen): Karlstraße 2, 36037 Fulda, téléphone: 0661 7743, Lundi, mardi, mercredi: 10:00 - 13:00 heures, ainsi que mardi: 14:00 - 17:00 heures

Offres de conseil et d'information suprarégionales:

Portail d'information du gouvernement fédéral "Make it in Germany":

<https://www.make-it-in-germany.com/de/>

Le portail propose des informations sur la vie et le travail en Allemagne, en plusieurs langues.

Welcome Center Hessen (Centre d'accueil de Hessen): Fischerfeldstr. 10-12, 60311 Frankfurt am Main, téléphone: 069 97172 122 (appels de l'étranger), 0800 6665788 (appels nationaux), E-Mail: info@welcomecenterhessen.com, site web: www.work-in-hessen.de, vous trouverez un flyer [ici](https://www.work-in-hessen.de/media/wch_arbeitnehmerflyer_de_9-2021.pdf) (https://www.work-in-hessen.de/media/wch_arbeitnehmerflyer_de_9-2021.pdf)

Travailler dans la région de Fulda

La loi sur la protection du travail

L'objectif de la loi sur la protection du travail est de protéger les travailleurs contre les dangers et les atteintes à la santé. La loi sur la protection du travail s'applique à tous les employeurs.

Des mesures doivent être prises pour prévenir les risques et assurer la sécurité sur le lieu de travail (par exemple, en utilisant des équipements/vêtements de travail appropriés). Les travailleurs doivent en outre être régulièrement informés sur la protection du travail. Pour pouvoir garantir la protection, il existe ce que l'on appelle l'évaluation des risques. L'efficacité des mesures prises à cette occasion doit être régulièrement vérifiée et, le cas échéant, adaptée.

La loi oblige également les travailleurs à veiller à leur propre sécurité et à utiliser correctement les équipements de protection mis à leur disposition. En outre, les travailleurs doivent signaler immédiatement les équipements de travail défectueux (par exemple les machines) afin que la panne puisse être réparée rapidement. En cas d'infraction à la loi sur la santé et la sécurité au travail, une plainte peut être déposée auprès de l'employeur et de l'autorité compétente.

Vous trouverez un aperçu de la loi sur la protection du travail ici:
<https://www.juraforum.de/lexikon/arbeitsschutz>

Travailler dans la région de Fulda

Le contrat de travail (allemand: Arbeitsvertrag)

Un contrat de travail écrit est la norme en Allemagne. Avant de le signer, lisez-le bien et vérifiez que toutes les informations sont correctes. En cas de doute, renseignez-vous à nouveau auprès de votre employeur.

Le contrat de travail devrait en tout cas contenir les informations suivantes:

- Votre nom et votre adresse ainsi que ceux de votre employeur
- Début du contrat
- Durée limitée: Quand le contrat prend-il fin? (Si aucune fin n'est pas convenue par écrit, le contrat est à durée indéterminée)
- Période d'essai: La durée est généralement de trois mois; au maximum six mois; pendant la période d'essai, il est possible de démissionner ou d'être licencié avec un préavis de deux semaines sans donner de motif.
- Lieu de travail
- Description de l'activité
- Rémunération du travail (salaire): Quel sera votre salaire? Y a-t-il des suppléments ou des primes, par exemple à Noël ? Quand le salaire est-il versé? Notez qu'en règle générale, le salaire figurant dans le contrat de travail est le salaire brut. Les impôts et les cotisations sociales sont déduits de ce salaire
- Temps de travail: Combien d'heures par semaine devez-vous travailler? (La loi sur le temps de travail limite le nombre maximal d'heures autorisées à un total de dix par jour)
- Congés: De combien de jours de congé disposez-vous par an? (Le droit légal est de 24 jours par an)
- Délai de préavis: Combien de temps à l'avance, vous ou votre employeur devez nous informer de votre intention de mettre fin à la relation de travail. Attention: Si vous êtes employé depuis plus de six mois, votre employeur doit motiver votre licenciement

Vous trouverez de plus amples informations sur le portail „Make it in Germany“ (voir: <https://www.make-it-in-germany.com/de/arbeiten-in-deutschland/arbeitswelt/arbeitsvertrag>)

Travailler dans la région de Fulda

Culture du travail allemande

Si vous souhaitez arriver en Allemagne, il est important de connaître et de comprendre la culture (de travail) allemande. Certains points sont abordés ici. Toutefois, il ne s'agit "que" de généralisations et il n'est pas nécessaire qu'ils se présentent ainsi. Ces points doivent plutôt être considérés comme des tendances afin de mieux comprendre les gens en Allemagne. En règle générale, il faut toujours se renseigner ! En cas d'incertitude, adressez - vous à vos collègues et parlez-leur. Expliquez également à vos collègues culture (de travail). Seules l'ouverture, la communication et la connaissance mutuelle permettent d'éviter les malentendus (culturels).

- En Allemagne, les **structures et les règles établies** sont importantes. Respectez-les après qu'on vous les ait expliquées sur votre lieu de travail.
- En Allemagne, on prend souvent soin de **séparer la vie privée de la vie professionnelle**. On n'aime pas trop (du moins au début) parler de la vie privée et dévoiler des détails privés. Au début, la distance personnelle est généralement grande et on ne parle "que" de choses quotidiennes/professionnelles. Il est toutefois possible que des relations amicales se développent et que l'on se rencontre en dehors du travail
- Un travail efficace/effectif s'exprime aussi au **début du travail**. Il n'est pas rare que la journée de travail commence très tôt. En revanche, beaucoup apprécient de partir plus tôt l'après-midi et d'avoir encore du temps pour les loisirs, la famille et les amis
- **Les bonnes performances** sont souvent attendues et considérées comme allant de soi. Les gens ne sont pas considérés comme des professionnels, c'est pourquoi il est rare de recevoir des félicitations pour un bon travail.
- Pour les Allemands, il est important **d'être en bonne santé physique, sociale et mentale** pour pouvoir travailler de manière productive. C'est pourquoi beaucoup ont une compensation au travail (sport/activités de loisirs). Le week-end et après le travail, on ne se préoccupe plus des problèmes liés au travail!
- **La communication directe/le feedback** des supérieurs est généralement normal et n'a rien à voir avec la malveillance. Il s'agit plutôt de faire en sorte que le travail soit plus efficace et que les collaborateurs puissent se développer

Travailler dans la région de Fulda

Culture du travail allemande

- **La critique constructive** est également considérée comme normale. Prenez conscience du fait que critiquer la méthode de travail ne signifie pas automatiquement vous critiquer en tant que personne. La critique doit aider à optimiser les processus de travail et à se développer. En même temps, il vous est également possible de critiquer les processus si vous avez des propositions d'amélioration.
- Souvent, les collègues et le chef tutoient entre eux. Une fois que le **"tu"** vous a été proposé, vous pouvez l'utiliser. Le "tu" crée une proximité entre collègues.

En règle générale, soyez ouvert et réceptif. Ce n'est qu'avec une bonne collaboration ouverte que les processus de travail peuvent être organisés de manière efficace. N'hésitez pas à aborder directement les points qui ne sont pas clairs!

Cela ne s'applique pas seulement au travail: si vous ne vous sentez pas bien ou si vous avez des questions/problèmes dans la vie quotidienne/sociale, contactez votre mentor à temps. Ensuite, vous pourrez essayer de résoudre le problème ensemble. Par conséquent, soyez ouvert et honnête et corrigez en temps opportun tout désalignement dans la vie quotidienne et au travail. L'objectif est que vous vous sentiez chez vous en Allemagne et à Fulda et que vous profitiez de la vie ici dans la région.

Travailler dans la région de Fulda

Comportement sur le lieu de travail

Pour bien démarrer dans la vie professionnelle en Allemagne, il faut tenir compte des éléments suivants:

- Commencez par vous présenter et soyez ouvert(e)
- En Allemagne, il est d'usage de se saluer en se serrant la main lors d'une cérémonie officielle
- En Allemagne, la ponctualité est une valeur importante. Arrivez toujours à l'heure au travail. En cas d'imprévu, prévenez vos collègues/votre chef que vous serez en retard.
- Une attitude respectueuse et courtoise doit aller de soi
- Respectez les règles et les consignes après qu'elles vous aient été expliquées (demandez des précisions en cas de doute) et effectuez toutes les tâches à temps.
- N'utilisez pas le "tu" tant qu'il ne vous a pas été proposé.

Sur le lieu de travail, il existe certaines règles (peut-être tacites) qui sont considérées comme allant de soi. Observez surtout les choses suivantes :

- Si vous êtes malade, vous devez vous annoncer auprès de votre supérieur avant de commencer à travailler et indiquer la durée probable de votre maladie. Il est préférable de clarifier dès le départ la manière dont l'information sur votre état de santé doit être donnée (par téléphone/par e-mail, etc.). Certains employeurs exigent un certificat de votre médecin dès le premier jour de l'arrêt maladie, vérifiez ce qui est stipulé dans votre contrat de travail. Au plus tard à partir du troisième jour, vous avez toutefois besoin du "certificat d'incapacité de travail" (allemand: Arbeitsunfähigkeitsbescheinigung) du médecin. Celui-ci atteste de votre incapacité de travail et indique la durée probable de celle-ci. Les causes/symptômes de votre incapacité de travail ne sont pas conservés, vous n'êtes pas non plus obligé de les communiquer à votre employeur.
- La consommation d'alcool et de drogues est interdite!

Travailler dans la région de Fulda

Comportement sur le lieu de travail

- Il n'est permis de fumer que dans les zones indiquées à cet effet!
- La discrimination sur le lieu de travail (ou même lors de la sélection d'un poste) n'est pas légale!! La discrimination fondée sur l'origine/l'orientation sexuelle/les handicaps physiques ou psychiques ou autres est interdite en Allemagne. Si vous êtes victime de discrimination/de harcèlement moral au travail, contactez directement votre supérieur hiérarchique, qui est tenu d'intervenir. Vous trouverez de plus amples informations, notamment sur le harcèlement sexuel, ici:
<https://www.antidiskriminierungsstelle.de/DE/startseite/startseite-node.html>
- Le téléphone portable personnel doit être éteint/silencieux (une distraction par le smartphone ou de longues petites conversations en général ne sont pas appréciées, vous devez vous concentrer sur le travail et répondre à ses attentes).

Plus d'informations

Vous trouverez également des adresses de centres de conseil d'activités de loisirs dans le district de Fulda, des offres gratuites d'apprentissage des langues, ainsi que des informations complémentaires sur le site: www.integration-fulda.de

Vous trouverez également sur le site web une rubrique spécifique "International - Personnel qualifié venant de l'étranger", divisée en deux parties : "Employeurs" et "Personnel qualifié venant de l'étranger" (voir [ici](#)).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter:

Region Fulda Wirtschaftsförderungsgesellschaft mbH (Société de développement économique de la région de Fulda)

Monsieur Julian Bolz

Email: julian.bolz@region-fulda.de

Landkreis Fulda (Arrondissement de Fulda)

Marché de l'emploi communal - Domaine de la préservation de la main-d'œuvre

Monsieur Florian Hütsch

Email: florian.huetsch@landkreis-fulda.de

Integrationsbüro (Bureau de l'intégration)

Madame Sonja Gutermuth

Email: sonja.gutermuth@landkreis-fulda.de